Fédération Française des Psychologues et de Psychologie

le rôle du psychologue en institution gériatrique

Session de formation
TOULOUSE

11, 12 et 13 mai

catalogue 2022

le rôle du psychologue en institution gériatrique

niveau 1

L'apport du psychologue dans les institutions gériatriques s'est considérablement développé ces dernières années. Cette formation vous propose une réflexion renouvelée sur sa place, sa pratique et sa déontologie. - **Programme de base** – niveau 1

argument

L'apport du psychologue dans les institutions gériatriques s'est beaucoup développé ces dernières années, entraînant une réflexion renouvelée sur sa place, sa pratique et sa déontologie.

Les sollicitations institutionnelles mais également celles des personnes âgées et des familles, les obligent à clarifier et à préciser leurs rôles et leurs missions.

Aussi varié que riche, le travail auprès de la personne âgée et au sein d'une équipe pluridisciplinaire est aussi complexe. Il demande recul et mise en perspective ; c'est ce que cette formation vous propose.

objectifs

Appréhender les aspects déontologiques et le cadre légal des missions du psychologue en institutions gérontologiques.

Intégrer le psychologue dans le parcours de la personne âgée en interaction avec le reste des acteurs : quoi dire, quoi faire, avec qui ?

Mettre en place un accompagnement clinique avec l'équipe et/ou avec la personne âgée.

contenus

Programme de base, d'une durée de 3 jours consécutifs.

Il pourra être poursuivi éventuellement par un programme complémentaire de 2 jours sur les spécificités psychogériatriques notamment la prise en charge des troubles du comportement qui émaillent les pathologies neurodégénératives ou les pathologies psychiatriques.

jour n°1 - matin

Présentations professionnelles et recensement des pratiques, connaissances théoriques des participants, analyse des attentes.

Apports complémentaires théoriques :

- Le cadre légal (loi 2002, loi ASV / notion de protection des patients) et la description du parcours des personnes âgées.
- Les missions du psychologue. Le code de déontologie : rappel
- Comment se positionner par rapport à la hiérarchie en institution, les droits et les devoirs de chacun.

Le rôle institutionnel du psychologue :

- Réflexions autour de la position du psychologue en institution
- Ses missions en regard du projet d'établissement, démarche qualité, bientraitance, secret professionnel.
- Les écrits : pour qui ? pourquoi ? quels écrits ?

Comprendre la loi et ses applications / Savoir se positionner dans une institution

jour n°1 - après-midi

Rôle du psychologue auprès des personnes âgées :

- Le vieillissement : spécificités somatiques, sociales, cognitives et psychologiques
- Le travail en individuel : évaluation des besoins- entre thérapie, soutien, réhabilitation ou accompagnement auprès des résidents
- Les projets de vie individualisés.

Comprendre et appliquer le travail spécifique du psychologue auprès de la personne âgée

jour n°2 - matin

Rôle du psychologue auprès des équipes et interfaces avec l'extérieur :

- L'Ehpad dans le paysage gérontologique : interface ouverte sur le monde ?
- Le psychologue dans une équipe interdisciplinaire : expliquer et appliquer son rôle, transmission d'information, question du glissement de tâche et inscription dans une démarche de complémentarité. Relations avec les autres corps de métier en institution.
- La notion d'appartenance institutionnelle et ses liens avec les activités du psychologue.
- Les groupes de parole et/ou d'analyse des pratiques. Leur importance et leur mise en place. Pourquoi ? Pour qui ? Quel soutien ?

Rôle du psychologue auprès des familles :

- La place du psychologue dans le processus d'accueil et d'intégration en institution.
- L'accompagnement des familles et l'aide à proposer
  Quels types de rencontres proposer ? (entretiens individuels, réunions…)
- Réflexions autour d'activités personnes âges-familles-soignants : quels intérêts ? bénéfices ? difficultés ?

jour n°2 - après-midi

Rôle du psychologue auprès des personnes âgées (suite) :

- Travail en groupe : illustrations pratiques et apports de connaissance sur les approches non médicamenteuses
- Elaboration d'un projet de prise en charge collective : méthodologie
- Réflexion éthique sur la notion de collectif

.jour n°3 - matin

Réflexions et échanges autour de projets mis en place ou à mettre en place : Quels intérêts et bénéfices ? Comment ?

L'animation de ce type de groupe : quelle clinique ?

- Travail en groupe : apports par chacun des participants d'une intervention d'une activité, d'un projet, d'un groupe de réflexion mis en place ou à mettre en place
- Comment élaborer un projet et sa dynamique ? Echanges sur les méthodologies. Quels écrits ?
- Eléments pratiques : construire son cahier des charges / ses outils, rédiger une proposition d'intervention, les conditions d'interventions, articulation avec la direction et avec les équipes, règles matérielles d'intervention, règles pratiques, pédagogiques et d'animations de groupe…

jour n°3 - après-midi

Savoir monter / proposer un projet, le mettre en œuvre / analyser les difficultés / le réajuster / l'évaluer.

- Réflexions sur les limites, les précautions et les atouts.
- Quelles articulations avec les équipes, la direction

Fin de stage. Evaluation, bilan.

méthodologie

- Apport de connaissances théoriques et légales en lien avec les compétences pratiques.
- Études de cas apportés par la formatrice et / ou les stagiaires.
- Echanges et dynamique de groupe.

outils d'évaluation

- Quizz connaissances
- Au début de la formation, chaque stagiaire précisera un point de chaque objectif de la formation /pratique personnelle. 3 objectifs, 3 questions/repères. Ces repères seront repris par chaque stagiaire en fin de formation afin d'évaluer si objectif atteint

le rôle du psychologue en institution gériatrique

PUBLIC

Psychologues

L'attestation Adeli des psychologues est demandée pour valider l'inscription.

GROUPE

5 à 14 participants maximum

LIEU

TOULOUSE

DUREE

3 journées de 7 heures

SESSION

11, 12 et 13 mai 2022

tarifs 2022 nets

adhérent FFPP : 622 €
non adhérent FFPP : 889 €

formations intra

Vous souhaitez mettre en place cette formation du catalogue dans votre établissement ?
Contactez-nous à l'adresse suivante :
formationsintraffpp@gmail.com
Un devis spécifique vous sera proposé suite à l'étude de faisabilité de la formation au sein de votre institution, de vos besoins

Vous êtes en **situation de handicap** ?
Contactez-nous à l'adresse suivante :
formationsinterffpp@gmail.com
afin que soit défini et mis en place un accueil spécifique dans le cadre de votre handicap.

formatrice : Pascale Gérardin

Pascale Gérardin est Psychologue. Elle a obtenu un DESS de psychologie clinique et pathologique (Nancy II), un DEA de psychologie clinique et des handicaps psychiques (Nancy II), un DEA de neuropsychologie (LYON I), un DIU d'éthique médicale (Nancy-Strasbourg). Elle exerce depuis 26 ans dans le domaine de la gérontologie, de la neuropsychologie et de la prise en soin des personnes âgées et de personnes souffrant de troubles cognitifs au CHRU de Nancy. Elle a animé des bistrots-mémoire à l'intention de personnes vivant avec des troubles cognitifs. Elle a publié plusieurs articles sur la relation soignant-soigné dans ces thématiques. Elle participe à des groupes de réflexion sur l'importance de la réflexion éthique dans le soin et l'accompagnement des personnes. Elle est membre de l'EREMANE (Espace national de Réflexion Ethique sur les maladies neuroévolutives) sous la coordination d'Emmanuel Hirsch.

Fédération Française
des Psychologues
et de Psychologie

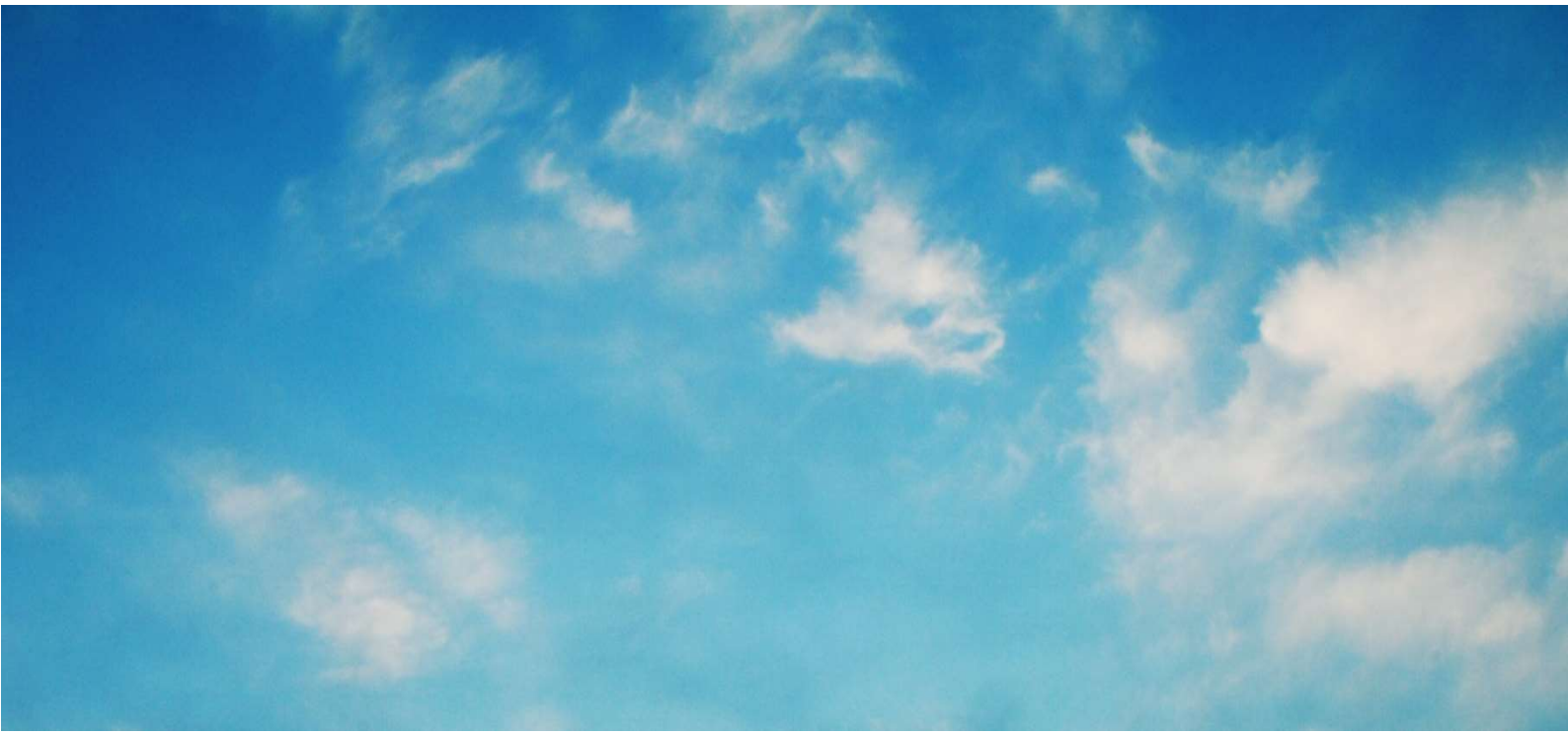

Organisme formateur n° 11 75 38 152 75
RNA : W751158513 -- APE : 9499Z -- ANFH 320857
Datadocké n°0048939

Siège FFPP

71, Avenue Édouard Vaillant - 92774 Boulogne Billancourt Cedex

Siret : 448 221 804 000 41, APE 9499 Z

Téléphone : 09 86 47 16 17
(numéro non surtaxé)

E-mail : formationsinterffpp@gmail.com

www.ffpp.net